SORTIR DE PRISON...

avec l'association LA BARQUE 38

d'une rive à l'autre...

La Barque 38

La prison ne dure qu'un temps… Comment en sortir une fois la peine purgée ?

Nombreuses sont les personnes détenues sans soutien. Comment reprendre alors sa place dans la société, redonner du sens à sa vie, retisser des liens sans retomber ?

À St Quentin Fallavier (Isère, 38), des bénévoles ont créé l'association « La Barque 38 » afin d'aider les plus démunis à passer d'une rive à l'autre, de la détention à la liberté.

d'une rive à l'autre…
La Barque 38

« La réinsertion, c'est vraiment le parcours du combattant. »
Jean-Marc(Membre de la Barque 38)

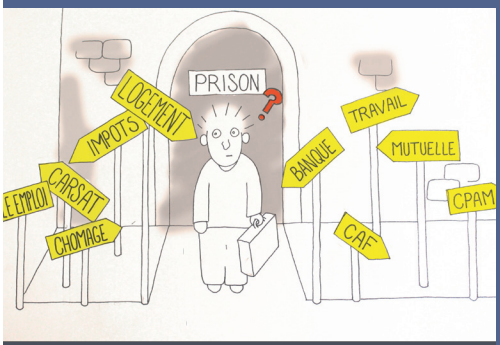

« C'est trop compliqué, je ne vais pas m'en sortir… »

Comment vivre dans le respect des lois, sans lien, sans soutien, sans revenu, sans logement...sans rien ?

CENTRE PENITENTIAIRE
St Quentin FALLAVIER
Centre de détention - Maison d'Arret - quartier de semi-liberé

AXE 1
Accompagnement par le transport
Pour les personnes en CD*, MA*, QS*
Par les adherents

AXE 2
Les C.A.R
Pour les personnes en QSL*
Par 4 adherents

L'association a pour objet :

La restauration du lien social par l'accompagnement et le suivi de persones étant ou ayant été sous main de justice.

2 modes d'intervention :
> l'accompagnement par le transport vers les grandes villes, les centres d'insertion, les gares...
> Le soutien individuel de personnes placées en semi-liberté ou en milieu ouvert par la mise en place de « C.A.R*»

LE MILIEU OUVERT

BOURGOIN JALLIEU :
Mise en place du projet sur l'antenne de BOURGOIN-JALLIEU du Cercle d'Accompagnement Restauratif en début d'année 2019 qui s'apparente au C.A.R de celui du QSL*.

VIENNE :
Présentation du projet à l'antenne de VIENNE pour mise en place courant 2019.

QSL* : Quartier de Semi-Liberté / CD* : Centre de Détention / MA* : Maison d'Arrêt / CAR* : Cercle d'Accompagnement Restauratif

La Barque 38 a été créée le 8 décembre 2017 pour les « sans rien ».

Le juge d'application des peines peut octroyer des permissions de sortir à la condition d'une prise en charge extérieure.

Mandatée par les services pénitentiaires, l'association intervient pour les personnes isolées.
En 2018, **la Barque 38** est venue en aide à 62 personnes.

« Merci pour votre aide » Albert, personne détenue

« Pour vous remercier de tout ce que vous faites pour nous, nous vous offrons cette barque en papier journal. Nous l'avons baptisée du nom de votre association. »
Paroles et réalisation de Robert, détenu à St Quentin Fallavier – atelier paniers en papier

Qui est en prison ?

© Grégoire Korganow

- 71 828 personnes détenues (au 01/04/2019- source : Ministère de la justice)
- hommes : 96,1 % – femmes : 3,9 %
- Moins de 30 ans : 45 %
- 1 personne sur 4 souffre de troubles psychiatriques
- plus de 110 suicides par an (7 fois plus qu'à l'extérieur)
- n'a jamais été scolarisé : 1,6 %
- en échec aux tests de lecture : 22 %
- ne parle pas français : 4,8 %

(source : dossier JNP 2018)

© Grégoire Korganow

« Vous n'avez pas peur ? »
C'est la question qui nous est souvent posée. Non, nous n'avons pas peur de prendre en charge, à la porte de la prison et dans nos véhicules personnels, une personne détenue, de l'accompagner dans ses démarches et de la ramener au centre pénitentiaire.

« Ce soir je me sens triste, j'ai besoin de savoir si un jour je pourrai donner l'amour qui dort en moi »
Jean, détenu à St Quentin Fallavier

« Pour cette exposition, j'ai dessiné ma cellule. »
Jacques, détenu à St Quentin Fallavier

Tout individu qui entre en prison est amené, un jour, à en sortir. Il sera notre voisin. Il est dans l'intérêt de chacun de l'aider dans sa réinsertion.

Dessin crée par une personne détenue.

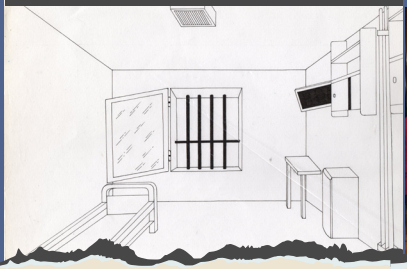

La Barque 38

Les benevoles

Le bénévolat en prison est important : une centaine d'associations pour 12 000 bénévoles.

Cette forme d'engagement est souvent mal comprise au point que certains évitent d'en parler...Ils agissent à l'intérieur de la prison, d'autres à l'extérieur.

Les bénévoles de **la Barque 38** interviennent dans et hors les murs.

« Quelle tristesse que de voir un jeune sortir de détention avec pour seul bagage un sac en plastique contenant SA VIE : quelques effets personnels et ses papiers. »

« Jean était un peu anxieux à l'idée de sortir avec un bénévole de la Barque 38. Au retour, devant la porte de la prison, il s'est retourné pour dire "merci", le sourire aux lèvres »

« J'ai eu des nouvelles de Marc que j'avais accompagné dans un centre d'insertion. Il se reconstruit doucement et nous passe le bonjour. »

« Nous avons accompagné Paul à son appartement lors de sa première sortie. Inoccupé pendant cinq ans et incroyablement encombré, il était inhabitable. Les bénévoles de la Barque 38 se sont alors mobilisés et, trois permissions de sortir plus tard, son logement pouvait de nouveau l'accueillir. »

Le SPIP
(Service Penitentiaire d'Insertion et de Probation)

Les conseillers du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ont pour mission l'accompagnement des personnes détenues dans le cadre de leur parcours d'exécution de peine en vue de leur réinsertion.

Lorsque vous entrez dans le service, vous voyez souvent les conseillers en entretien avec les personnes détenues.
Ce sont eux qui vont proposer au juge d'application des peines des aménagements et des permissions de sortir.
Ils coordonnent le réseau de partenaires institutionnels et associatifs indispensables à une bonne réinsertion.

Ils mandatent et missionnent les bénévoles de **la Barque 38** pour les personnes détenues ayant besoin d'un soutien important.
La mission terminée, le bénévole de l'association rend compte aux services pénitentiaires d'insertion du bon déroulement de la prise en charge.

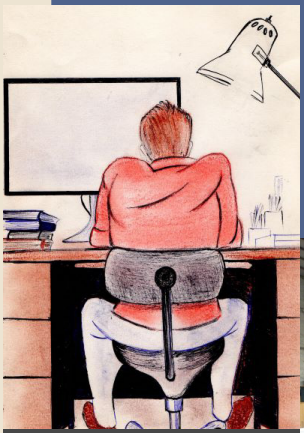

Dessin crée par une personne détenue.

d'une rive à l'autre...
La Barque 38

Les demandes des conseillers d'insertion

Toutes les semaines, les membres de **la Barque 38** sont sollicités par les conseillers d'insertion.

« Bonjour à tous, M. X est convoqué à la préfecture de Grenoble. Il est très isolé, c'est un réfugié politique qui n'a aucune attache en France. Il doit aller récupérer un nouveau récépissé pour son titre de séjour. Qui d'entre vous est disponible ? »

« Je vous sollicite en dernière minute. Nous avons appris vendredi qu'une personne détenue sortait de Saint Quentin Fallavier demain matin. Une place l'attend à Emmaüs. Ce monsieur, très isolé, n'a aucune famille. Qui serait disponible demain pour l'emmener à Vienne ? »

« Je vous contacte aujourd'hui pour M. X qui doit se rendre au Pôle emploi. Sa demande de permission sera étudiée jeudi. Il est très isolé et n'a plus d'argent. Sans votre aide, sa permission devra être annulée, car il n'aura aucun moyen de s'y rendre. »

Les permissions de sortir

Les personnes détenues, dans un cadre fixé par la loi, ont des permissions de sortir de un à dix jours. Elles leur permettent de maintenir des liens familiaux et de préparer leur réinsertion sociale.

© Grégoire Korganow

« Il n'était pas sorti depuis six ans. Les services pénitentiaires se sont mobilisés spécialement pour la préparation de cet événement. Avant de nous rendre à la Mission Locale, nous avons discuté dans un parc. Ce partage lui a montré qu'il n'était pas rejeté et qu'un avenir était encore possible. »

Jean, un bénévole

« J'ai été appelé en urgence par une conseillère d'insertion pour accompagner Jean-Pierre à la gare. J'ai abandonné mes occupations pour le prendre en charge. Il m'a vivement remercié et gardera également un excellent souvenir du service d'insertion de St Quentin Fallavier. »

Pierre, un bénévole

© Grégoire Korganow

La Barque 38

Le Cercle d'Accompagnement Restauratif (C.A.R.)

Le C.A.R. est un cercle de soutien renforcé autour d'une personne sans habitudes libératrices et sans repères. Il est composé de quatre bénévoles et de deux conseillers d'insertion.

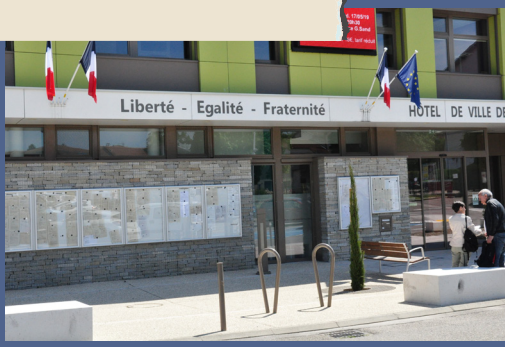

« Alain a 70 ans. Il est en rupture familiale et sociale totale. Sa santé est très précaire. Pendant sa détention de huit ans, il n'a fait aucune démarche administrative. Il a complètement décroché…

Nous l'accompagnons dans toutes ses démarches.
Il semble que sa vie se soit arrêtée au moment de son incarcération.

En grande surface, il se sent dépassé lorsqu'il faut soi-même peser ses légumes et récupérer l'étiquette qui permettra les passer en caisse.
Et comment faire une démarche quand on n'a pas Internet, pas de téléphone portable ?

Un jour, Alain a plaisanté en disant que si nous n'avions pas été là, il aurait dormi sous les ponts. Puis, une autre fois, il avouera qu'il a pensé à la mort comme solution d'avenir !

La confiance s'est installée. Au fil des jours, nous trouvons des lieux afin qu'il puisse tisser à nouveau des liens. »

Patrick et Claire
(membres du C.A.R. d'Alain)

Temoignages

« Je ne sais pas si vous vous rendez compte du travail incroyable que vous faites ! »
Maryse (CPIP)

Lors d'un accompagnement :

"Pouvez-vous me laisser seul quelques minutes ?"

« Il a fait quelques pas après avoir franchi la porte principale et s'est assis immédiatement. Nous l'avons laissé seul pendant quelques instants.
Les professionnels parlent volontiers de choc carcéral lors de l'entrée en détention, mais le choc de la sortie est lui aussi bien présent. »
Jacques et Paul,
(bénévoles de la Barque 38)

« La Barque 38, c'est cette main tendue au détenu, qui lui permet de retrouver son autonomie avec un appui solide et rassurant.
Ses bénévoles sont au plus près des personnes au quotidien ; pour moi, ils sont des partenaires précieux sur lesquels je peux m'appuyer, en toute confiance, pour les personnes que j'accompagne. » Thomas (assistant de service social)

« C'est super ce que vous faites. Je ne savais pas que cela existait. Pourquoi faites-vous cela ? »
Françoise (amie d'un bénévole)

La Barque 38

La Barque 38 et l'A.R.A.

L'Association Rhône-Alpes des amis de St Jacques et **La Barque 38** ont le même regard sur la personne détenue et la complémentarité des deux dispositifs apporte un soutien supplémentaire aux « sans rien ».

Les amis de St Jacques proposent des marches d'une journée, de deux jours et un périple de cinq jours sur le chemin de Compostelle qui a permis à l'un des pensionnaires de la prison de St Quentin Fallavier d'écrire ce beau poème.

d'une rive à l'autre...
La Barque 38

Rhône-Alpes
Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

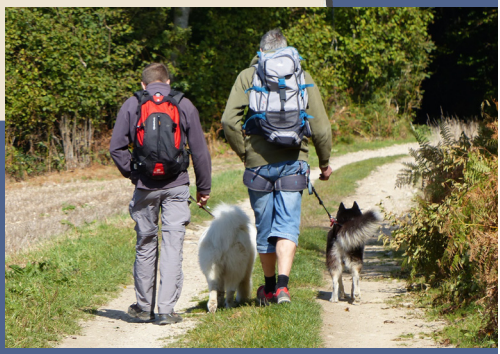

« Le voilà, ce fameux GR 65, ce rebelle…
Il attire du monde, ce chemin de Compostelle …
19 km dans l'après-midi sous un chaud cagnard,
On parle, on rit, on médite, sans oublier de boire.
Courage, on aura le gîte et le couvert ce soir… »

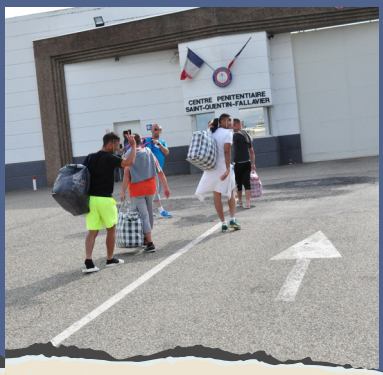

« Hélas, les arbres, les vaches tout a disparu. Devant nous les barbelés, ces murs froids et gris. Vous avez compris, nous sommes détenus. Au centre pénitentiaire nous voilà revenus… »

Le texte intégral est visible sur le site des Amis de St-Jacques
www.amis-st-jacques.org
accompagnement de personnes détenues

Association La Barque 38

Président : Jean Marie CLAEYS

Association reconnue d'intérêt général, habilitée à émettre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée (60% pour les entreprises) dans la limite de 20 % du revenu imposable, reportable sur 5 ans.

06 33 43 08 57
06 43 60 76 67

Maison des associations
44 rue des Marronniers
38070 St Quentin Fallavier
mail : barque38.asso@gmail.com

d'une rive à l'autre...
La Barque 38